



Journée de mobilisation du 21 mai 2021

D'emblée, il convient d'être très clair : nous nous trouvons aujourd'hui face à des bouleversements écologiques majeurs. Depuis des décennies, les scientifiques nous alertent sur ce qui pourrait devenir le plus grand défi auquel l'espèce humaine a dû faire face. Même si des prises de conscience émergent dans la société civile (à travers les mobilisations des jeunes notamment), il reste néanmoins un immense fossé entre la réalité du dérèglement écologique et les mesures politiques mises en œuvre pour y répondre. Il y a pourtant urgence ! Nous sommes la première génération à vivre les effets des changements climatiques, mais la dernière à pouvoir résoudre cette question. Cela constitue certes une angoissante responsabilité, mais aussi une extraordinaire opportunité à saisir – immédiatement ! Chaque jour, chaque semaine et chaque mois d'inaction amplifient l'ampleur de la catastrophe à venir...

État des lieux

Les limites planétaires

Afin de pouvoir évaluer et quantifier l'impact des sociétés humaines sur les équilibres fondamentaux de la planète, une équipe internationale de scientifiques a mis au point le concept de *limites planétaires*¹. Ces chercheuses et chercheurs ont identifié dix limites à ne pas dépasser sous peine de déstabiliser gravement et durablement l'écosystème planétaire. Parmi ces dix limites, trois semblent déjà être franchies ou sont sur le point de l'être (le climat, la biodiversité et les cycles biogéochimiques de l'azote et du phosphore). Arrêtons-nous un instant sur les deux premières limites.

Climat

Depuis le milieu du XIX^e siècle, la concentration de gaz à effet de serre n'a cessé de croître à un rythme exponentiel. La concentration du principal gaz à effet de serre, le dioxyde de carbone (CO₂), est passée de 280 ppm² (niveau préindustriel) à plus de 410 ppm aujourd'hui. En 2018, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) estimait que les activités humaines étaient déjà responsables d'une élévation moyenne de la température de 1°C environ depuis l'époque préindustrielle. L'augmentation de température en Suisse est quant à elle nettement plus élevée que la moyenne mondiale : depuis 1864, les températures ont en effet augmenté de près de 2°C.

Dans son dernier rapport³, le GIEC compare les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1.5°C et de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels. Une hausse de 1.5°C, qui pourrait être atteinte entre 2030 et 2052, aurait des conséquences déjà très importantes : fonte des glaces et hausse du niveau de la mer, augmentation des épisodes de canicule, multiplication des événements météorologiques extrêmes (sécheresses, incendies de forêt, tempêtes, cyclones, etc.), acidification des océans et perte de biodiversité, entre autres.

Ces effets sont toutefois bien moindres que pour un réchauffement de 2°C car l'évolution du climat n'est pas un processus linéaire. Suivant ce scénario, tous ces phénomènes seraient donc exacerbés. Les scientifiques estiment en effet que, si la température s'accroît de plus de 2°C d'ici à 2100, des seuils de

¹ W. Steffen et al., Planetary boundaries: Guiding human development on a changing planet, Science 347, (2015), DOI: 10.1126/science.1259855

² ppm : partie par million (fraction valant 10⁻⁶).

³ Disponible sous https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/09/IPCC-Special-Report-1.5-SPM_fr.pdf.

rupture⁴ pourraient être atteints, ce qui aurait pour conséquence un emballement irréversible du système climatique et rendrait toute action humaine pratiquement vaine. Par exemple, l'augmentation de la température pourrait avoir pour effet de faire fondre le permafrost (couche du sous-sol qui reste gelée en permanence) en Sibérie et au nord du Canada, libérant ainsi dans l'atmosphère d'énormes quantités de méthane (gaz dont l'effet de serre est plus de 50 fois supérieur au CO₂ sur vingt ans). Cela entraînerait un accroissement considérable de la température, qui aurait à son tour pour effet d'accélérer la fonte du permafrost et de relâcher encore plus de méthane. Les scientifiques ont identifiés plus d'une dizaine de seuils de rupture possibles avec des niveaux d'impact et de probabilité différents⁵.

Biodiversité

Les enjeux globaux actuels concernent tout autant le climat que l'effondrement de la biodiversité⁶. Les données parlent d'elles-mêmes : aujourd'hui, 75 % des surfaces continentales, 40 % des environnements marins et 50 % des cours d'eau sont sévèrement altérés par les activités humaines. La biodiversité décline à un rythme sans précédent dans l'histoire humaine : le taux d'extinction d'espèces est 10 à 100 fois supérieur aux dix derniers millions d'années. Un million d'espèces animales et végétales sont aujourd'hui menacées d'extinction et chaque extinction est irréversible. Cela pourrait représenter le début de la sixième extinction de masse⁷. En Suisse, 51% des espèces sont directement ou potentiellement menacées. Les pressions sur la biodiversité sont principalement dues à la destruction d'habitats naturels et à la pollution liée à l'agriculture conventionnelle (pesticides, herbicides, fertilisants, etc.). Ces pressions sont entre autres liées à nos habitudes alimentaires qui évoluent vers une demande croissante en produits d'origine animale (viande, lait, œufs, poissons). La biodiversité fournit pourtant de nombreuses contributions essentielles aux activités humaines (contributions sanitaires, alimentaires, régulatrices, protectrices, culturelles, etc.). En d'autres termes, nous sommes en train d'éroder les fondements même de notre société.

La politique climatique et environnementale

La prise en compte de ces données requiert la mise en place urgente de mesures de régénération des écosystèmes et de préservation des équilibres climatiques. Si les scientifiques s'accordent sur le fait qu'il est impératif de tout mettre en œuvre pour ne pas dépasser un réchauffement de plus de 1.5°C, la réalité politique semble bien différente. En effet, on estime actuellement à 1 % nos chances de pouvoir limiter le réchauffement à 1.5°C (et à 5 % pour le limiter à 2°C)⁸. Il est donc impératif de mettre en place des politiques réellement ambitieuses, et ce immédiatement.

L'accord de Paris

En 2015, à Paris, les États signataires de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques se sont engagés pour que la hausse de la température moyenne globale reste bien en dessous des 2°C d'ici à 2100 (avec l'objectif de tout faire pour la maintenir en dessous de 1.5°C). Il existe cependant un énorme décalage entre cet objectif et les engagements annoncés, ainsi qu'entre ces engagements et les mesures prises. En effet, si tous les objectifs nationaux annoncés étaient respectés, nous nous dirigerions plutôt vers un réchauffement global de 3.5°C (donc loin de l'objectif des 2°C). Par ailleurs, bon nombre d'engagements n'étant actuellement pas respectés, les prévisions font état d'une hausse probable de 4 à 7°C. Concrètement, si cette prévision se confirme, la vie sur Terre sera simplement impossible pour bon nombre d'espèces.

⁴ Par « seuil de rupture », on entend un point où une petite altération suffit à faire basculer le climat (ou un écosystème) dans un état radicalement différent et ceci de manière irréversible.

⁵ Pour une mise à jour récente voir : T. M. Lenton, Climate tipping points – too risky to bet against, *Nature* 575, 592-595 (2019). Doi: 10.1038/d41586-019-03595-0.

⁶ C. J. A. Bradshaw et al., Underestimating the Challenges of Avoiding a Ghastly Future, *Frontiers in Conservation Science* 2021/1, (2021), DOI: 10.3389/fcosc.2020.615419

⁷ Une extinction de masse se produit lorsque plus de 75% des espèces présentes sur Terre disparaissent dans un laps de temps relativement court à l'échelle géologique. La cinquième grande extinction a eu lieu il y a 65 millions d'années et a vu les dinosaures disparaître de la surface de la Terre. Voir A. Barnosky et al., Has the earth's sixth mass extinction already arrived? *Nature*. 471. (2011) 51-7. DOI:10.1038/nature09678.

⁸ A. E. Raftery, Less than 2°C warming by 2100 unlikely, *Nature Climate Change* 7, 637-641 (2017). doi:10.1038/nclimate3352.

La situation est paradoxale : malgré les ambitions affichées, le dernier bulletin de l'Organisation météorologique mondiale faisait état de niveaux d'émissions plus élevés en 2018 que la moyenne des dix dernières années pour les trois principaux gaz à effet de serre d'origine humaine (CO₂, CH₄ et N₂O)⁹ et aucun signe de ralentissement n'est visible. Un rapport récent de l'ONU¹⁰ pointe d'ailleurs du doigt l'inaction des États sur la question climatique. Pour atteindre l'objectif des 1.5°C, les États devraient en effet quintupler leurs engagements. A l'échelle mondiale, cela signifie une réduction des émissions de 7.6% par an de 2020 à 2030 (-50% sur 10 ans) pour avoir 66% de chances de rester sous la barre cruciale des +1.5°C de réchauffement global d'ici 2100¹¹. Autrement dit, « les pays ne peuvent tout simplement pas attendre la fin de 2020, date à laquelle de nouveaux engagements sur le climat doivent être pris, pour intensifier leur action. Chaque ville, région, entreprise et individu doit agir maintenant »¹².

La politique suisse

La Suisse a ratifié l'accord de Paris et s'engage ainsi à réduire de moitié, d'ici à 2030, ses émissions de gaz à effet de serre par rapport à leur niveau de 1990. Elle ambitionne d'atteindre la neutralité climatique en 2050¹³. Malgré ces engagements, un rapport récent dénonce la faiblesse de la politique climatique suisse¹⁴. En effet, il n'existe toujours pas, à l'heure actuelle, de stratégie de mise en œuvre, ni de plan contraignant, visant à concrétiser ces objectifs. A cela s'ajoute la nécessité de diminuer les émissions produites à l'étranger par les produits importés en Suisse, en imposant notamment des règles au secteur financier. A titre d'exemple, les deux plus grandes banques suisses (Crédit Suisse et UBS) émettent, à elles seules, à travers leurs financements, deux fois plus de CO₂ que l'ensemble de la population suisse¹⁵. La place financière suisse (banques, assurances, caisses de pension, etc.), qui est l'une des plus importantes de la planète, doit donc se débarrasser sans plus attendre de ses investissements nocifs pour le climat et pour l'environnement.

Par ailleurs, la Confédération a signé, lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro de 1992, les conventions sur la lutte contre la désertification et sur la biodiversité. Or, à l'image de ce qui se passe dans le domaine climatique, les tendances dans la quasi-totalité des domaines environnementaux n'ont fait que s'aggraver depuis, en partie à cause du manque de courage politique des États¹⁶. La Suisse ne fait pas exception.

La politique vaudoise

Au niveau cantonal, sous la pression de la rue, le Grand conseil vaudois a adopté le 19 mars 2019 une résolution déclarant l'urgence climatique et reconnaissant ainsi « la nécessité d'atténuer le changement climatique et ses graves conséquences comme une des tâches les plus prioritaires »¹⁷. Dans la « Feuille de route du Plan climat vaudois » parue en juin 2018, on peut lire que « l'établissement d'un plan climat cantonal [...] repose sur la nécessité pour le canton d'assumer sa responsabilité climatique » et qu'il « s'inscrit dans le prolongement de la politique climatique fédérale. [...] Dans ce sens, la Suisse prévoit de réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 50 % à l'horizon 2030 [...] »¹⁸. La publication plusieurs fois retardée et tant attendue du « Plan climat vaudois » a finalement eu lieu en juin 2020. Les mesures proposées sont timides et ne seront probablement pas suffisantes pour atteindre les objectifs des accords de Paris.

⁹ Communiqué de presse disponible sous : <https://public.wmo.int/fr/medias/communiqu%C3%A9s-de-presse/la-tendance-%C3%A0-la-hausse-se-poursuit-les-concentrations-de-gaz-%C3%A0-effet>

¹⁰ Rapport disponible sous : <https://unric.org/fr/climat-les-engagements-des-etats-tres-insuffisants>

¹¹ PNUÉ, Rapport 2019 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions. Nairobi : Programme des Nations Unies pour l'environnement (2019).

¹² Idem.

¹³ <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/climat/info-specialistes/objectif-climat2050.html>

¹⁴ Rapport disponible sous : <https://www.wwf.ch/fr/medias/classement-climatique-par-pays-la-suisse-recule-de-sept-places>

¹⁵ <https://www.greenpeace.ch/fr/tag/place-financiere>

¹⁶ W. J. Ripple, et al., World scientists' warning of a climate emergency. BioScience (2019).

¹⁷ <https://www.vd.ch/toutes-les-autorites/grand-conseil/actualites/news/le-grand-conseil-adopte-une-resolution-declarant-lurgence-climatique-1553157120>

¹⁸ <https://www.vd.ch/themes/environnement/climat/feuille-de-route-du-plan-climat-vaudois>

En effet, part belle est faite aux arguments pro-économie : on trouve pléthore de concepts tels que les « bénéfices économiques directs », l'« économie durable » ou encore la « pertinence économique de l'action climatique ». On ne parle bien entendu pas du devoir moral des pays du nord et encore moins du concept de justice climatique. Au sujet de l'enseignement, on peut lire les phrases suivantes :

Le Plan climat prévoit ainsi que chaque établissement puisse agir à son échelle pour se doter d'une politique de durabilité et de lutte contre les changements climatiques et leurs effets. L'objectif est qu'à la fois les contenus de l'enseignement, les pratiques et les lieux d'apprentissage soient exemplaires et cohérents dans cette perspective.

Ce paragraphe ressemble bien plus à un vœu pieux qu'à une réelle politique écologique déployée dans les écoles. Le champ est laissé libre aux établissements, sans aucune mesure contraignante ni prise en compte des moyens à disposition, souvent limités. On y parle de réformer « les contenus d'enseignement, les pratiques et les lieux d'apprentissage » – rien que ça ! – sans évoquer les moyens déployés pour y parvenir. On imagine mal les directeurs et directrices puiser dans leur enveloppe qui s'amincit d'année en année pour mettre en place un politique écologique d'établissement.

Notre appel

Selon les scénarios climatiques nationaux CH2018¹⁹ et internationaux²⁰, un changement profond et immédiat des structures économiques et sociales est nécessaire pour conserver une chance d'éviter un emballement du système climatique.

Si la population peut, en agissant à l'échelle individuelle, agir sur environ un quart des émissions de gaz à effet de serre²¹, seules les mesures politiques permettront d'agir sur les trois quarts restants. Ces trois quarts dépendent en d'autres termes du cadre légal, des financements publics et des structures institutionnelles. Il est donc vital et urgent de se mobiliser pour exiger des pouvoirs politiques qu'ils mettent en place des mesures dans tous les secteurs qui soient compatibles avec les limites écologiques, afin de préserver notre avenir et celui des générations futures.

Le 21 mai sera une journée de mobilisation collective, d'action et de grève !

Cette mobilisation, initiée par la coordination de la Grève pour l'Avenir a déjà reçu le soutien de la Grève féministe et des grands syndicats. Le syndicat des services publics (SSP), le syndicat Unia et l'Union syndicale suisse (USS) ont adopté des résolutions qui appellent à soutenir la mobilisation et à s'auto-organiser au niveau régional et local en vue du 21 mai 2021.



Rejoignez notre réseau qui s'est constitué comme groupe local de la Grève pour l'Avenir !

REPE | Réseau vaudois des enseignant·e·s pour l'environnement | <https://repenvironnement.ch>

¹⁹ NCCS, CH2018 Scénarios climatiques pour la Suisse. Zurich : National Centre for Climate Services (2018).

²⁰ PNUE, Rapport 2019 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions. Nairobi : Programme des Nations Unies pour l'environnement (2019).

²¹ Carbone4, Faire sa part ? Pouvoir et responsabilité des individus, des entreprises et de l'État face à l'urgence climatique. Paris : Carbone4 (2019).